



CPE HARMONIE SOLEIL

Poste de responsable en alimentation

Le centre de la petite enfance Harmonie Soleil, situé à Laval dans le quartier Sainte-Rose, est un milieu de garde de deux installations et nous sommes à la recherche d'un/d'une responsable de l'alimentation pour son installation du 6065 des cardinaux.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction, la responsable de l'alimentation élabore des menus variés et équilibrés en tenant compte du Guide alimentaire canadien, prépare des repas complets et des collations, achète et entrepose les aliments, et nettoie et entretient les équipements et les lieux de travail.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Élaborer des menus variés et équilibrés pour 69 enfants de 6 mois à 5 ans et 12 adultes ;
- Préparer des menus spéciaux selon les différents événements du CPE ;
- Préparer les repas et les collations selon les menus prévus ;
- Adapter les menus pour les poupons et les enfants avec des allergies, des intolérances ou des diètes particulières ;
- Planifier ses achats en fonction du menu et du budget alloué ;
- Passer les commandes, ranger les aliments et s'assurer de la qualité des produits ;
- Nettoyer et entretenir la vaisselle, les ustensiles, les équipements et les lieux de travail.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine d'établissement ou l'équivalent ;
- Détenir l'attestation de formation en hygiène et salubrité alimentaires de la MAPAQ ;
- Expérience de 3 ans minimum comme responsable de l'alimentation préférablement en CPE ;
- Recherche d'antécédents judiciaires valide requise à l'embauche.

COMPÉTENCES ET CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

- Très bon sens de l'organisation et de la propreté ;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, d'efficacité, d'ouverture et de souplesse ;
- Capacité de travailler sous pression et debout durant de longues périodes ;
- Capacité de travailler en équipe et maintenir des liens professionnels avec les parents et les collègues ;
- Très bonne maîtrise des allergies et des restrictions alimentaires ;
- Très bonne connaissance du Guide alimentaire canadien et des principes d'une alimentation saine et équilibrée.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps plein de 33,75 heures à raison de 5 jours semaine ;
- Horaire de 7h00 à 13h45 ;
- Rémunération selon le guide de classification et de la rémunération du ministère de la Famille ;
- Date d'entrée en fonction : 4 mars 2019.

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel à direction@harmoniesoleil.ca à l'attention de Chantal Cloutier au plus tard le 25 janvier 2019.

*Seulement les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées pour l'entrevue.